

# COMITE DE BASSIN DE MARTINIQUE

## 20 ANS DE SAUVEGARDE DE LA RESSOURCE EN EAU



# COMITE DE BASSIN DE MARTINIQUE

## POSITION DANS LA CARAIBE



Comité de Bassin



De la Martinique



# COMITE DE BASSIN DE MARTINIQUE

- La Martinique territoire français dans la Caraïbe est une île de 1 280 km<sup>2</sup>
- Elle compte 385 551 habitants, soit une densité de 355 habitants au km<sup>2</sup>.
- Longue de 64 km pour 24 km de large avec 470 km de linéaire côtière, elle présente sur ses 1 024 km<sup>2</sup> de superficie une grande variété de paysages.
- Le nord de l'île est une zone montagneuse où culmine, la Montagne Pelée à 1 397 m d'altitude.
- La forêt, mangrove comprise, couvre 45 % de la superficie de l'île.



# COMITE DE BASSIN DE MARTINIQUE

## L'INSTITUTION MARTINIQUE

Le cadre institutionnel de la Martinique :

- La loi de décentralisation de 1982 transfère des compétences à la Martinique qui est une institution spécifique, réunissant sur le même le même territoire un département et une région.
- La loi de juillet 2011, stipule la création de la nouvelle Collectivité Territoriale de Martinique qui réunit à la fois les compétences du département et de la région. Elle est mise en place le 1er janvier 2016 suite à l'élection du 13 décembre 2015.
- Le président de l'Assemblée désigne parmi ces élus 6 membres devant siéger au Comité de Bassin dont je suis la Présidente depuis le mars 2016.
- Les comités de bassin des DOM ont été institués par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992. Le Comité de Bassin de la Martinique a été créé par décret le 6 mai 1995 et mis en place en 1996.



*Comité de Bassin*



*De la Martinique*

# COMITE DE BASSIN DE MARTINIQUE

## SA COMPOSITION

Le Comité de Bassin de la Martinique est composé de trente-trois (33) membres réparti en 3 collèges :

- Collège des représentants des collectivités territoriales de 12 membres,
- Collège des représentants d'usagers et de personnalités qualifiées de 12 membres,
- Collège des représentants de l'état, de ses établissements publics concernés et des milieux socioprofessionnels de 9 membres.



# COMITE DE BASSIN DE MARTINIQUE

## ROLE

- Ses missions essentielles sont les suivantes :
  - Elaborer et mettre à jour le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), s
  - Agréer les contrats de rivière, de baie, de nappe ...).
  - Mettre en œuvre la directive cadre sur l'eau (état des lieux et plan de gestion, consultations).
- Il donne également des avis :
  - sur les périmètres des Etablissements Publics
  - sur toute question intéressant la gestion de l'eau dans le bassin : projets d'ouvrages, aménagements ou programmes d'actions
- Il désigne les représentants, devant siéger au conseil d'administration de l'office de l'eau
- Il approuve les conventions que passe l'office de l'eau



# COMITE DE BASSIN DE MARTINIQUE

## MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

- 1- Le secrétariat de bassin,
- 2- Le bureau,
- 3- Les commissions ou groupes de travail,
- 4- Les rapporteurs-experts,
- 5- L'Office de l'eau (art. L213-13 du Code de l'environnement).



# COMITE DE BASSIN DE MARTINIQUE

## MOYENS STRATEGIQUES

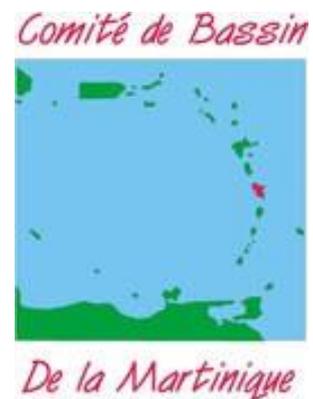
- 1- Le SDAGE et son Programme de mesures,
- 2- Les contrats de milieux :
  - Un Contrat de baie «le Contrat de baie de Fort-de-France »,
  - Un Contrat de Rivière, «Le contrat de rivière du Galion ».



# COMITE DE BASSIN DE MARTINIQUE

## MOYENS FINANCIERS

- Des crédits spécifiques pour son fonctionnement émanant du ministère chargé de l'environnement,
- Des études sont financées par l'ODE avec des financements importants de l'ONEMA dans le cadre de la solidarité inter bassins.



# LE COMITE DE BASSIN DE MARTINIQUE : 20 ANS DE SAUVEGARDE DE LA RESSOURCE EN EAU

PRESENTE PAR : Marie-France TOUL,  
Présidente du Comité de Bassin de Martinique

